

Sujet : **synthèse "RESPECTER LE BOCAGE "**  
Date : 20/02/2006 09:59:01 Paris, Madrid  
De : hervechareton  
A : j.aucher@debatpublic-THTcotentin-maine.org

Fx 02.33.05.03.68.

le 20 Février 2006  
RESPECTER LE BOCAGE  
hervé CHARETON  
2 rue de la Gare  
14380 ST SEVER  
02 31 68 81 79

Monsieur Frédéric AUCHER  
Secrétaire Général de la CPDP

Bonjour Monsieur,  
Nous vous transmettons ce matin, par fax et mail, notre rapport de synthèse des travaux de la Commission Départementale du Débat Public.  
Nous tenons à vous présenter nos félicitations pour votre travail.  
Prendre l'initiative, à la fin de la réunion de Fougères, concernant l'expertise du CESI, de proposer un CD à chaque Association présente, de l'intégralité du rapport, est excellent.

Votre site internet est clair, bien structuré.  
Ledossier d'ouverture des comptes rendus très lisible, mais il y a un MAIS:  
Si nous voulons conserver une trace du travail de TOUS, il faut imprimer plus de 1200 pages sur papier!!! or, toutes les archives disparaîtront avec votre site, dans UN AN!

Pourriez-vous:

- 1. Bien signaler, en ouverture de votre site, qu'il disparaîtra en Février 2007.
- 2. Le budget de la CPDP permettrait il de le conserver, accessible, jusqu'en 2009, date définitive du tracé, après toutes les réunions de conciliation terminées?
- 3. Si pour chaque titre en bleu de dossier, nous pourrions le télécharger en dossier "ADOBE" nous aurions ainsi la possibilité de les archiver un à un en intégralité sur nos disques durs, sinon quel gâchis de perdre tout.

Peut-être que Monsieur le Président pourra mardi soir nous le promettre, quelle base de travail pour l'avenir.

Bien cordialement

hervé chareton

lundi 20 février 2006 AOL: hervechareton

## Association "RESPECTER LE BOCAGE"

Notre Association apolitique '**Respecter le Bocage**' a choisi d'aborder le problème de la T.H.T. uniquement de façon pragmatique.

En effet, quelque soient le type de centrale d'énergie et le lieu, il faudra toujours une ligne THT de 400 Kv.

Nous préconisons l'**enfouissement des lignes** pour réduire les risques potentiels sanitaires et protéger l'environnement et ceci au nom du **principe de précaution**.

### ***Que penser de la Commission Nationale de Débat Public ?***

Rappelons que c'est le Parlement qui a décidé de la construction d'un EPR. Nous regrettons de constater qu'un seul débat sur la ligne THT soit organisé en France ce qui semble dire que la centrale et son lieu d'implantation sont déjà déterminés bien qu'ils soient présentés comme "projets" ! En conclusion, les résultats du débat seront-ils pris en compte ?

Le tracé de cette ligne dépend-t-il réellement des débats lorsqu'il peut être imposé par une demande de procédure d'expropriation, adressée au Préfet !

### ***Que peut faire la Commission Départementale de Débat Public sur le projet de ligne THT Cotentin Maine ?***

Après le débat thématique à Villedieu sur les alternatives techniques, nous apprenons que RTE a signé très discrètement une convention avec le gouvernement, afin que les lignes THT 400Kv soient aériennes :

Ce débat sur l'étude des alternatives techniques n'était-il donc qu'un semblant de démocratie ?

Toutes ces commissions paraissent des "leurres". Elles semblent permettre de connaître et canaliser les réactions en contrôlant les "Cahiers d'Acteurs" des Associations, donnant ainsi un semblant de dialogue démocratique.

### ***Les Débats organisés par la Commission Départementale du Débat***

**Public:**

Les conditions :

Nous félicitons la commission qui a fait preuve d'indépendance : ses membres comme ses services administratifs ont été à notre écoute.

Nous avons demandé la présence d'un expert représentant les câbliers, nous avons eu le Délégué du SYCABEL.

Nous avons demandé une expertise contradictoire sur les alternatives techniques, nous avons eu le CESI italien..

Mais 4 mois, c'est trop court pour le déroulement d'un tel débat.

Les participants :

Chaque **Association** a pu s'exprimer.

S'il y a trop d'invités à la table des débats, il ne reste plus de temps suffisant pour les questions/réponses en direct. Trop rarement, les fins de réunions ont permis un droit de réponse, un dialogue.

De nombreux participants, **citoyens**, venaient s'informer, témoigner. Pour eux aussi le temps a manqué.

Lors des réunions publiques, peu d'**Elus** ont osé s'exprimer

- le député Jean Yves COUSIN, à Villedieu

- le député René ANDRE, à Mortain.

Ils ont "mouillé leur chemise", ont exprimé leurs interrogations sur les alternatives techniques en rappelant le **PRINCIPE DE PRECAUTION**.

L'intérêt de ce débat :

Il a permis aux Associations de se créer , de donner du temps à la réflexion , à la compréhension des problèmes posés et de contacter les élus.

D'ailleurs , sur notre site internet: <[www.respecterlebocage.com](http://www.respecterlebocage.com)>, nous

avons voulu mentionner les politiques, de toutes tendances, qui soutiennent officiellement notre action .

N'oublions pas les **Conseillers Municipaux et les Maires qui ont**

**exprimé leur désir de l'enfouissement. Plus de 30 communes à ce jour. Et cela continue !**

**Quelles informations le débat a-t-il apporté ?**

- 1 Sur le plan sanitaire, nous sommes restés sur notre faim. Pour faire court, en France, rien à signaler, disent les experts de RTE présents aux débats.
- 2 Remarquons cependant que nous exportons tous les jours du courant dans certains pays limitrophes et que la frontière passée ce même courant amène des interrogations, provoque des études épidémiologiques.
- 2 Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'études en France et il y aura-t-il un recensement des populations habitant à moins de trois cent mètres d'une ligne THT pour en établir une évaluation sanitaire ?

- Sur le plan technique l'expertise du CESI confirme une alternative technique, "en siphons tri-câbles" soit 110km en aérien et 3 tronçons de 10 km chacun, en enfouissement. Coûts totaux relatifs sur 30 ans: pratiquement identiques !! **Ce résultat nous conforte dans notre demande d'enfouissement de ligne.**

Sur le plan environnemental une ligne enfouie ressemble à un chemin de campagne. Quelle différence avec les pylônes !

Les Représentants de RTE ont courageusement presque tout réfuté, semblant réciter des leçons.

Technique utilisée: répondre par des affirmations exactes à côté de la question posée.

Un exemple : nous n'avons jamais pu obtenir de réponses sur les distances des lignes aux habitations pour rester dans un champ magnétique inférieur à 4 micros teslas.

Les questions embarrassantes deviennent vite de véritables "secrets défense".

Bref, un semblant de dialogue.

RTE pense que l'argent des indemnités éludera ainsi les problèmes gênants et n'a jamais répondu à des questions précises concernant la sécurité dans les maisons. Est-il impossible de répondre précisément et

pourquoi ?

RTE en réponse aux Experts du CESI , confirme son refus d'enfouissement, préférant faire des virages pour contourner des obstacles. Peu d'entre nous ont vu des lignes à Très Haute Tension faire des zigzags !

Pour nous la solution mixte : 120 km en aérien avec 3 fois 10 km en enfouissement est un minimum et une **solution d'avenir**.

Chaque Cahier d'Acteurs a sa part de bon sens et de vérité. Un collectif d'Associations, de Maires et de Riverains de la THT future aurait peut être plus de poids.

Nous ne pouvons que nous féliciter de la courtoisie des débats malgré quelques exceptions incontrôlables.

**Nous resterons motivés et vigilants.**